

## Les contrôles - Dispositif : « Aide au sport » (aide pour le fonctionnement des associations sportives)

---

Le Service des Sports peut compléter les informations en sa possession en réclamant des précisions sur les éléments fournis par les associations sportives. Dans ce cadre, il peut effectuer un contrôle sur pièces en réclamant tout justificatif correspondant aux sommes mentionnées dans la demande d'aide.

Si le dossier fait l'objet d'un contrôle, les renseignements sont réclamés par la mission « Vie associative ».

A ce stade du traitement du dossier, une date limite de retour des éléments à fournir est fixée. Cette date doit être **rigoureusement** respectée. En effet, après cette date la situation du dossier pourrait présenter des conséquences :

- Soit sur le calcul de l'aide si les éléments à retourner portent sur les critères d'aides,
- Soit sur le versement de la subvention qui ne pourra intervenir que sur la présentation des documents réclamés (récépissé préfectoral de modification, relevé d'identité bancaire...)
- Soit sur le calcul de l'aide et le versement de la subvention, pouvant même entraîner un **refus**.

Aussi, afin de ne pas augmenter les délais d'instruction du dossier voire être refusé, il est demandé de tenir à la disposition de l'administration vos justificatifs administratifs ou comptables. tels que :

- Récépissé modificatif préfectoral du siège social ou de la raison sociale de votre association,
- Statuts,
- Relevé d'Identité Bancaire sur lequel doit figurer l'IBAN et le nom de l'association,
- Justificatifs de remboursement de frais kilométriques d'un bénévole ou d'un sportif non salarié,
- Reçu de dons, notamment lors de déplacements kilométriques,
- Cartes professionnelles des éducateurs sportifs salariés,
- Attestation annuelle nominative Chèque Emploi Associatif,
- Déclaration des Données Sociales (URSSAF),
- Factures etc.

Rappel : la validation de chacun des critères retenus pour le calcul de l'aide dépendra de l'instruction effectuée par le service des Sports.